

Le 1^{er} décembre 2025

PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt de la preuve de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (la « FCEI »)

Dossier: R-4307-2025 - HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi dans la décision D-2025-113, la FCEI dépose la preuve qu'elle fera valoir lors de l'audience du présent dossier.

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI